

PLAN DE FORMATION

Saisine à adresser à l'attention du Conseil statuaire 4 semaines avant la date du Comité technique avec l'intégralité des pièces demandées

Pièces à joindre à la saisine :

- Actualisation du plan de formation ESAA

Nom de la collectivité : ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AVIGNON (ESAA)

Contact : raphaelle.mancini@esaavignon.fr

Service concerné : tous les services

Date d'effet : après approbation de la délibération du Conseil d'administration réuni le 6 mars 2020

Concertation avec le personnel :

Oui

Non

Type de formations

Le plan de formation a été approuvé par le CT et le Conseil d'administration de l'ESAA en 2020. Il est actualisé pour 2021 comme prévu.

AVIS DU COMITE TECHNIQUE :

Observations :

Date : 5 / 01 / 2021

Cachet et signature de l'autorité territoriale :

Par Alfredo VEGA, Directeur

Madame Raphaëlle Mancini
Administrateur
Ecole supérieure d'Art d'Avignon



**LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE FORMATION
DE L'EPCC
ESAA 2021**

1- Les objectifs de développement des services et des actions :

La collectivité a élaboré un plan de formation en 2020 pour ses agents dans l'objectif d'anticiper et de prévoir l'adaptation et la modernisation des méthodes de travail du personnel dans un contexte de mutation de l'établissement et de contexte territorial (Loi du 19 février 2007 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie). Cette Loi a en effet à la mise en place de nouveaux outils GRH.

L'objectif est d'être au plus près des usagers en organisant un service efficient et efficace.

Cet objectif pourra notamment être atteint en 2021 en :

- **Proposant dans les années à venir des formations métier en direction du corps enseignant liés aux approches pédagogiques des deux cursus Création et Conservation-Restauration**

Un cahier des charges pourrait être travaillé au sein du Conseil scientifique et pédagogique sur une formation dédiée aux approches pédagogiques dans l'enseignement supérieur.

- **Développant les outils informatiques et multimédias en lien avec les missions d'enseignement supérieur de l'Ecole supérieure d'Art**

Il est proposé d'organiser des formations sur l'utilisation des outils bureautiques classiques et plus particulièrement sur le logiciel microsoft teams dont dispose l'ESAA.

- **Proposant des formations à l'ensemble de la communauté de l'ESAA sur la prévention des risques sexistes et sexuels notamment en lien avec le CDIFF.**

Ce travail initié en 2020 devra continuer en 2021 notamment pour aboutir à la formalisation de protocole interne et de désignation de personnes ressources au sein de l'ESAA sur cette question.

2- L'évaluation

L'ESAA travaille à l'actualisation de son projet d'école.

Il est donc nécessaire d'ajuster les formations au regard des besoins et d'actualiser le Plan de formation en conséquence chaque année.

Par ailleurs, dès le retour de la formation de l'agent de l'école, il remplit un questionnaire pour faire part des acquis, des suggestions et faire partager à ses collègues.

Les entretiens professionnels remis en place en 2020 permettront de définir des besoins individuels et collectifs pour l'école dans les années à venir.